H.E. António Guterres Secrétaire
Général Nations Unies

New York, NY 10017

USA

St Etienne le 21/08/2017

Objet: Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire-Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que A.L.V.S. soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Egalement, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les objectifs de développement durable. A.L.V.S. fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes et dans le soutien de tous groupes de travail spécialisés créé par le UN Global Compact que notre entreprise peut rejoindre à une date ultérieure. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'*un an* maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite *annuellement*, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact. Cette COP contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre)
2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Meilleures salutations,

Hubert SAVET
Gérant

www.alvs.fr
Conseil en communication par l'objet
8 rue des 3 Glorieuses - 42000 SAINT-ETIENNE
Tél: 04 77 32 66 88 - Fax: 04 77 32 65 34 - alvs@alvs.fr
SIRET 403 872 427 00048 - APE 3299Z

8 rue des 3 Glorieuses 42000 SAINT ETIENNE Tél : 09-87-87-87-09 - Fax : 04.77.32.65.34
E-mail: contact@alvs.fr - Site: www.alvs.fr
S.A.R.L. au capital de 600 000 Euros RCS Saint Etienne B 403 872 427-Siret B403 872 427 00048-APE3299Z
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE:FR 90 403 872 427